

Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement et de la Recherche
Académique de la Réunion



LYCÉE PROFESSIONNEL
RUE MARCEL GOULETTE
DUPARC 97438 SAINTE MARIE
Tél: 0262 93 17 00 • Fax: 0262 53 71 57

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE**

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

.....
**PROCEDURE ADAPTEE
ART 28 ET 40.11 DU CMP**

.....
**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(ART. 42 DU CMP)**

IDENTIFIANT :

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE**

OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE LEGER

REFERENCE : MAPA 2016 /VOITURE

Date limite de remise des offres : Vendredi 19 février 2016

Heure limite de réception : avant 12 heures

1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet d'un véhicule léger pour le Lycée Professionnel Isnelle Amelin.

2 - CRACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

2. 1-Nature de la consultation

La présente consultation est menée en application de l'article 28 du nouveau code des Marchés Publics (marché à Procédure adaptée) et du CCA6 Fournitures et Services courants

2 .2- Marchés de fournitures

Il s'agit d'un marché de fournitures dont les quantités et les caractéristiques sont décrites en annexe.

2.3- Division en lots

Le présent marché comporte : **1 lot unique.**

2.4 -Rédaction des documents

Tous les documents seront rédigés en langue française, les prix exprimés en Euros.
Les montants hors taxes et toutes taxes devront être impérativement indiqués.

3- CONDITIONS DE CONSULTATION

3.1- Modalités de livraison

Les candidats s'engagent à livrer le véhicule à l'adresse indiquée en page 1.
Le délai de livraison est laissé à l'initiative des candidats. Il devra être indiqué dans l'acte d'engagement et ne pourra excéder 2 mois à compter du bon de commande.

3.2 - Variante

Les soumissionnaires sont tenus de présenter des offres conformes au descriptif fourni dans le cahier des clauses administratives et techniques particulières. Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du CMP, une offre comportant des variantes dérogeant légèrement aux dispositions techniques prévues au dossier de consultation.

Les soumissionnaires pourront présenter à leur initiative deux offres :

- Véhicule neuf
- Véhicule occasion année 2015 dont le kilométrage est inférieur à 20 000 km.

3.3 -Groupement d'entreprises

Les entreprises se présentent seules ou en groupement solidaire par lot.
Ils ne peuvent présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un plusieurs groupements.

3.4- Critères d'attribution

Les offres non conformes à la consultation seront éliminées.
Il sera choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse (art 53 II CMP) et donnera lieu à un classement des offres sur 100 points.

Pour un véhicule neuf :

Prix	40 points
Valeur technique, qualité (véhicule correspondant au cahier des charges).....	30 points
Délai de livraison.....	10 points
Conditions de livraisons et services associés avec indication des prix.....	10 points.
Garantie et SAV avec indications des coûts.....	10 points

Pour un véhicule d'occasion :

Prix	40 points
Valeur technique, qualité (véhicule correspondant au cahier des charge).....	30 points
Délai de livraison.....	5 points
Conditions de livraisons et services associés avec indication des prix.....	5 points.
Garantie et SAV avec indications des coûts.....	20 points

Les points pour chaque condition seront attribués suivant la règle (1er = Maximum des pts, 2^{ème} = moitié des Pts, 3^{ème} et au-delà= Opts).

Les soumissionnaires non retenus seront informés conformément au I de l'article 80 du CMP

3 .5- Validité des offres

45 jours à compter de la date de réception des offres.

4- REMISE DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le DCE peut-être de la façon suivante :

Il comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation
- le Cahier des Classes Administratives Particuliers (CCAP)
- le Cahier des Classes Techniques Particulières (CCTP)
- le formulaire DC1
- le formulaire DC2
- le formulaire DC3

5- REMISES DES OFFRES

5 .1-Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature et son offre seront placés sous une enveloppe cachetée qui contiendra tous les documents permettant d'apprécier les capacités techniques ; financières et professionnelles des candidats ainsi que les offres :

1. L'imprimé DC1 - Lettre de candidature
2. L'imprimé DC2 -Déclaration du candidat individuel
3. L'imprimé DC3 -Acte d'engagement signé, en double exemplaire
4. Les attestations fiscales, sociales et de non condamnation (art. 43 à 47 CMP)
5. Le descriptif de l'entreprise permettant d'évaluer les capacités professionnelles techniques et financières du candidat, en particulier les moyens en personnels,

- les moyens techniques, les principales références ou livraison, destinataires publics ou privés, le chiffre d'affaires annuel
6. le Cahier des Classes Administratives Particulières paraphé
 7. Le Cahier des Classes Techniques Particulière paraphé
 8. Un devis détaillé répondant aux exigences des matériels du (des) lot(s) soumissionné(s) indiqué(s) au CCTP
 9. Une présentation des dispositions que le candidat prévoit en matière de livraison, SAV, modalités de garantie, moyens logistiques...

5.2 -Conditions d'envoi des offres

Les offres seront transmises sous plis cachetés et porteront les mentions suivantes :

NE PAS OUVRIR -OFFRE MAPA 2016/ VOITURE
ACQUISITION D'UN VEHICULE LEGER

MONSIEUR LE PROVISEUR
Lycée Professionnel Isnelle Amelin
Rue Marcel Goulette
Duparc
97 438 SAINTE MARIE

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception, serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront envoyés à leurs auteurs.

De même, aucune autre forme d'envoi des offres (télex, télécopie.....) ne sera acceptée.

7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront formuler leur demande par télécopie au 02.62.93.17.28 ou par mail : gestion.9740921h@ac-reunion.fr